

Renseignements

Monsieur Albert BECKERS

Service d'endocrinologie

Bât. B35 - CHU - 4000 Liège

Tél. : 04/366.72.61

Courriel : Albert.Beckers@ulg.ac.be

Cadre légal

A.M. du 15.04.97 (MB : 02.07.97) : Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 9 mars 1979 fixant les critères spéciaux d'agrément des médecins spécialistes, des maîtres de stages et des services de stage pour les spécialités de la médecine interne, de la pneumologie, de la gastro-entérologie, de la cardiologie et de la rhumatologie.

Présentation

Ce certificat a pour objectif de préparer les médecins à l'agrément comme titulaire du titre professionnel particulier de "compétence" en endocrinologie. La formation permet aux étudiants d'acquérir l'ensemble des notions d'endocrinologie nécessaires à la pratique clinique des pathologies endocriniennes et métaboliques chez l'adulte.

Conditions particulières d'accès / Public cible

Cette formation s'adresse aux médecins spécialistes ou en cours de spécialisation en médecine interne et habilités à pratiquer en Belgique.

Les personnes intéressées sont invitées à prendre contact avec le responsable de la formation pour examen de leur candidature (concours de sélection).

Les titulaires d'un diplôme hors Union européenne doivent contacter le Service des Admissions (Certificat de formation spécialisée partielle).

Durée de la formation

\* Deux années d'études : La formation à temps plein comprend une formation théorique (30 crédits par an) et des stages cliniques (30 crédits par an) sous la direction de maîtres de stage reconnus par la commission d'enseignement en endocrinologie.

\* La première de ces deux années de stage peut être effectuée dans le cadre du Master complémentaire en médecine interne.

Programme de cours

## Première année

### Cours obligatoires

MCER0034-1	<i>Questions approfondies d'endocrinologie : diabétologie, hyperlipidémies et maladies de la nutrition, métabolisme phosphocalcique, neuroendocrinologie, pathologie thyroïdienne, pathologie surrénalienne, endocrinologie sexuelle</i> - COLLÉGIALITÉ	24	-	-	<b>30</b>
MSTG9007-1	<i>Stages</i> - COLLÉGIALITÉ	-	-	-	<b>30</b>

## Deuxième année

### Cours obligatoires

MCER0034-2	<i>Questions approfondies d'endocrinologie : diabétologie, hyperlipidémies et maladies de la nutrition, métabolisme phosphocalcique, neuroendocrinologie, pathologie thyroïdienne, pathologie surrénalienne, endocrinologie sexuelle</i> - COLLÉGIALITÉ	24	-	-	<b>30</b>
MSTG9007-2	<i>Stages</i> - COLLÉGIALITÉ	-	-	-	<b>30</b>

Evaluation

La réussite de l'examen permet l'obtention du certificat.

Inscription

Où ? : Cellule Formation continuée de l'ULg.

Documents à présenter : Autorisation d'inscription du Doyen.

Frais d'inscription : Taux certificat.